

LE BULLETIN D'INFORMATION ET DE LIAISON DE LA FOHM

ENFIN PROPRIÉTAIRES !

PAR CLAUDINE LAURIN, DIRECTRICE GÉNÉRALE

SOMMAIRE

ÉDITORIAL 1

AGA DE LA FOHM 2

UN RAPPORT SUR LES ENJEUX DU LOGEMENT 3

LES AÎNÉ-E-S FERONT DU BRUIT TOUS LES MERCREDIS 3

3E JOURNÉE DE RÉFLÉXION FOHM -RIOCM! 4

BIENNALE SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL 5

LA FOHM DÉMÉNAGERAIT BIENTÔT ! 5

AGENDA VIE ASSOCIATIVE 6

Voilà un rêve que l'on se promettait depuis plusieurs années : avoir une place qui nous permettrait de rassembler l'équipe et qui consoliderait notre patrimoine en étant propriétaires. La route a été longue et parsemée d'embûches, mais nous y sommes presque !

En septembre prochain, nous prendrons possession de nos nouveaux locaux (voir page 6). Pour une partie des équipes, cela signifie un retour au vivre ensemble : il faut savoir que depuis près de 4 ans, nous sommes déployés sur 3 sites !

L'appartenance à la FOHM a été mise à rude épreuve, certes, mais nous avons réussi à relever ce défi : nous ne formons qu'une seule équipe et intervenons tous et toutes avec le même engagement et la même philosophie.

Jamais, malgré l'éloignement de certaines équipes comme la gestion, la comptabilité ou l'intervention, les travailleur-e-s de la FOHM n'ont diminué le soutien aux groupes ou le travail d'équipe. Il en est de même entre l'équipe des intervenant-e-s des 6 maisons et celle des préposé-e-s à l'entretien-réparation. Au contraire, le lieu de travail des intervenant-e-s l'a sûrement consolidé.

Le CA de la FOHM tient à souligner la patience et le sens de l'engagement des travailleur-e-s de la FOHM qui, malgré des lieux exigus, a toujours maintenu un climat serein et propice au travail.

Nous nous retrouverons dans un nouvel environnement, un milieu qui ne saurait que renforcer notre participation active au mouvement communautaire autonome et au milieu de l'habitation.

En effet, nous serons appelé-e-s à côtoyer notre regroupement, le RQOH mais aussi le Réseau Solidarité itinérance Québec (RSIQ), le Réseau aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM), le FRAPRU et plusieurs autres groupes dont le Chantier d'économie sociale.

Nous compterons aussi deux OSBL-H comme copropriétaires : La Traversée, qui offrira des logements pour personnes âgées et une ressource intermédiaire ; et Chambreclerc, qui offrira des studios pour personnes seules. Ce milieu ne pourra être que dynamisant, car beaucoup de ces organismes se retrouvent au cœur des préoccupations de l'habitation.

Nous vous disons donc « À bientôt » dans notre nouvelle demeure !

AGA DE LA FOHM : SE QUESTIONNER SUR NOTRE RÔLE ET NOS PRINCIPES...

L'AGA est l'occasion de faire le bilan et de se poser des questions pour accroître notre soutien aux membres et s'appropriier ensemble les enjeux et les orientations au niveau des dossiers politiques.

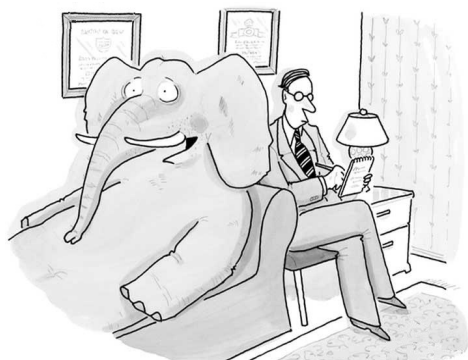
Panel sur le développement

Pour ce faire, nous nous sommes demandés si « *Le logement [développé] pour répondre aux besoins des personnes socio-économiquement défavorisées [était-il] en train de disparaître face au MSSS ?* ».

Pour répondre à cette question, nous avons comparé les différentes « *Réalités, lois et politiques régissant les pratiques des OSBL d'Habitation au Québec, en Colombie-Britannique et en Ontario* ».

Il en a résulté que dans ces deux provinces, la Santé est très prédominante dans le développement du logement social et communautaire car les balises sont nombreuses en matière de logement pour aîné-e-s ou en santé mentale.

Nous sommes en droit de craindre un mouvement similaire au Québec...



La Santé est un éléphant qui prend de plus en plus de place dans le logement...

Par la suite, Patricia Viannay (POPIR Comité Logement) a démontré que « *Les OSBL [se devaient d'être] une réponse au droit au logement des ménages à faible revenu* ».

Elle a soulevé que les projets AccèsLogis volet III, s'adressant aux personnes avec des problématiques et les projets dédiés aux personnes âgées occupent une large part dans le développement.

Nous avons donc très peu de groupes porteurs offrant du logement plus généraliste : gardons en tête que le dénominateur commun de la population en besoin de logement social et communautaire reste la pauvreté...

Déclaration de principes

Nous avons revu notre déclaration de principes datant de 2007. Les membres ont travaillé en groupes et les recommandations proposées seront traitées par le CA de la FOHM pour avoir une déclaration de principes bonifiée.

Élections au Conseil d'administration

Nous profitons de ce bulletin pour féliciter les administrateur-e-s ci-dessous pour avoir été élu-e-s ou réélu-e-s au CA de la FOHM :

- Joël Gomez - Villa Raimbault ;
- Isabelle Leduc- Chambreclerc ;
- Geneviève Miller - Les Toits de Mercier ;
- Geneviève Roberge - Chambrenfleur ;
- Guy Robert - Un Toit en Ville.

DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE : UN RAPPORT SUR LES ENJEUX DU LOGEMENT

La DSP nous a interpellés afin de rédiger un rapport sur l'habitation et la santé qui s'inscrit dans une démarche de prise de position dans cet enjeu.

Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal

Québec



Direction de santé publique

Ce rapport vise à décrire les principaux enjeux du logement à Montréal, mais aussi à amener les solutions envisagées par les acteurs sans but lucratif, communautaire et associatif en matière de salubrité, de santé et d'accès à un loyer abordable.

Nous vous tiendrons informé-e-s de l'avancement de ce projet dans le prochain numéro du bulletin.

COMITÉ CARRÉ GRIS : LES ÂÎNÉ-E-S FERONT DU BRUIT TOUS LES MERCREDIS !

Le *Comité Carré Gris* est né lors du 2e forum des personnes âgées, tenu en parallèle de l'AGA de la FOHM.

Composé d'âiné-e-s locataires d'OSBL-H, ce comité veut presser le gouvernement à préserver les missions des services publics et à respecter les citoyen-ne-s âiné-e-s dans l'expression de leur dignité, leurs droits et leur capacité à décider par eux-mêmes.



Le Carré Gris est le symbole
du pouvoir gris !

Le *Comité Carré Gris* demande aussi à ce que soit reconnue la diversité de la population âgée, autant dans ses besoins que dans ses aspirations.

Dans un contexte où la nouvelle Certification est entrée en vigueur le 1er juin, le Comité presse les locataires d'OSBL-H pour âiné-e-s à taper sur leur casserole, tam-tam, maracas et autres accessoires bruyants afin de se faire entendre **chaque mercredi du mois de juin dès 16 heures**.

Le pouvoir gris existe, il faut qu'il soit entendu et vu : que toutes les personnes âgées se munissent d'un carré gris !

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à contacter le Comité Carré Gris directement par téléphone au 514-527-5720 #53 ou par courriel :

comitecarregris.fohm@videotron.ca

VIE ASSOCIATIVE FOHM-RIOCM : UNE TROISIÈME JOURNÉE DE REFLÉXION !

La FOHM et le RIOCM ont tenu une 3e journée de réflexion pour leurs membres en Habitation et en Santé et services sociaux afin de traiter des enjeux suivants :

Tarification des services publics

Sylvain Lafrenière (ACEF du Nord) nous a présenté un historique de la tarification des services d'Hydro-Québec. Il y a une recrudescence de ce recours comme moyen pour l'État d'aller chercher des revenus. Nous en sommes arrivés à une logique d'utilisateur-payeur...

Services communautaires payants

Julie-Soleil Meeson (RIOCM) a présenté un portrait de la tarification d'activités et/ou de services par les organismes communautaires. C'est une pratique qui existe depuis plusieurs années, mais qui soulève la question de l'accessibilité aux services pour les membres des organismes communautaires.

Qui va payer les services à domicile ?

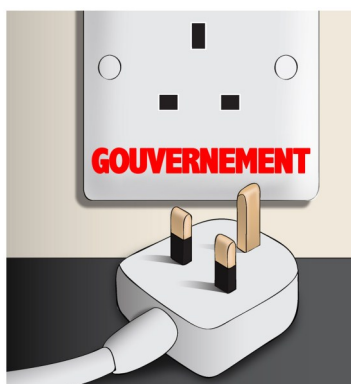
Marie-Chantal Locas (RIOCM) nous a sensibilisés sur les démarches des CSSS visant à faire offrir des services de maintien à domicile par les organismes communautaires et les entreprises d'économie sociale. Certains CSSS sont en train de travailler sur des ententes pour transférer des responsabilités d'activités d'aide à la vie domestique (AVD) et d'activités d'aide à la vie quotidienne

(AVQ). Ces actions se situent dans l'approche Lean.

Certification des résidences pour aîné-e-s

Claudine Laurin (FOHM) a décrit les nouvelles règles de la Certification.

D'entrée de jeu, soulignons que nous sommes passé d'un règlement comportant 27 articles à une nouvelle de 88 articles dont la plupart s'adresse aux habitations pour aîné-e-s autonomes : il s'agit là d'une intrusion mur à mur du milieu de la Santé dans le secteur de l'habitation.



Le gouvernement « tire la plogue » petit à petit...

Les exigences de la Certification demandant au moins une personne 24 heures par jour, 7 jours par semaine amènera des augmentations substantielles du loyer qui peuvent aller de 100 \$ à 400 \$/mois.

Déclaration commune

La FOHM et le RIOCM ont ensuite présenté une déclaration commune afin d'alimenter les débats sur les thèmes de la préservation des services publics, de la tarification et du partenariat avec le réseau public.

En ligne

Toutes les présentations sont sur notre site : <http://fohm.rqoh.com/medias-et-communications>

DÉVELOPPEMENT SOCIAL : LA FOHM À LA BIENNALE SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

La FOHM a été invitée par le Forum régional sur le développement social de l'île de Montréal à participer à la co-construction de la première Biennale sur le développement social.

Cet événement a pour objectif, entre autres, de cibler les enjeux prioritaires en matière de développement social, approfondir la connaissance des problématiques sur les enjeux majeurs reliés au développement social.

Il vise également à améliorer la cohérence entre les acteurs du développement social et ceux du développement économique, culturel et environnemental de Montréal.

Biennale sur le
développement
social en
2015

Cette première édition s'étalera sur deux années dans la mesure où il y aura des activités préparatoires tout au long de 2014 (bilan du développement social, consultations, forum citoyen) tandis que la Biennale se tiendra, quant à elle, en 2015. Nous vous tiendrons informé-e-s de l'avancement de ce projet dans le prochain numéro du bulletin.

RELOCALISATION : LA FOHM DÉMÉNAGERA BIENTÔT !



Les futurs bureaux de la FOHM seront situés à l'angle de Maisonneuve & Fullum.

(Crédit photo : Robert Skinner)

La FOHM s'est porté acquéreur de nouveaux locaux pour ses bureaux et devrait bientôt déménager à **l'angle des rues de Maisonneuve et Fullum**. Nous aurons une entrée rue de Maisonneuve (à gauche, photo ci-contre).

Veuillez noter que le déménagement de nos bureaux devrait avoir lieu début septembre et que nous serons donc fermés pour la semaine d'emménagement.

Vous serez informé-e-s de notre date de déménagement et de notre fermeture via notre site Internet et par courriel.

AGENDA DE LA VIE ASSOCIATIVE :

DATE À NOTER CET AUTOMNE !

Rôle et responsabilités d'un CA

=> **Formation continue**

Cette formation est réservée aux permanences et aux administrateur-e-s des OSBL d'habitation membres (Mission et valeurs des OSBL ; Devoirs, droits et fonctionnement du CA, etc.). Un buffet froid vous est offert sur place.

Date : 6 novembre 2014 de 17h30 à 21h00

**Lieu : Centre St-Pierre
(salle 304)**

Parce que l'avenir nous habite

=> **Colloque**

Cet évènement, organisé par le RQOH, est devenu au fil du temps LE rendez-vous de l'habitation communautaire qui permet d'outiller les bénévoles et les permanences des OSBL-H. C'est aussi un moment d'échanges avec un vaste éventail de partenaires, d'intervenants, de bailleurs de fonds, d'analystes et de responsables politiques et institutionnels.

Date : 23 et 24 octobre 2014

Lieu : Hôtel Marriott Château Champlain

Pour participer, **merci de vous inscrire** auprès de notre agent de liaison :

- Par téléphone au **514-527-5720 #26**
- Par courriel à **communications.fohm@videotron.ca**

Le prochain numéro du FOHM'VOIR paraîtra en
Automne 2014